

ACCÉLÉRATEUR DES ARTISAN·ES DU QUÉBEC 2026

DIXIÈME ÉDITION • LAC-MÉGANTIC



Venez faire partie de la 10e cohorte de
l'Accélérateur des artisan·es en 2026

L'ACCÉLÉRATEUR, C'EST QUOI?

L'Accélérateur des artisan·es du Québec est un parcours d'accompagnement entrepreneurial conçu pour des artisan·es professionnel·les qui vivent de leur pratique et souhaitent structurer la croissance de leur entreprise.

Le programme combine :

- Six séjours de formation à Lac-Mégantic
- Un accompagnement individuel personnalisé
- Un cheminement collectif basé sur le partage entre pairs

Il offre un cadre unique pour prendre du recul, clarifier ses orientations et poser des décisions structurantes, dans un environnement humain, exigeant et bienveillant.



« Le plus grand défi, c'est de remettre en question ce qu'on fait depuis des années, mais ça fait partie de l'expérience. C'est un lâcher-prise déstabilisant et un moteur à la fois. »

Noémie Vaillancourt, Noémiah

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'Accélérateur des artisan·es du Québec accompagne des entreprises artisanales afin de :

- ☐ Clarifier leur vision et leurs orientations stratégiques;
- ☐ Structurer leur modèle d'affaires et leurs opérations;
- ☐ Renforcer leur posture entrepreneuriale;
- ☐ Développer leur capacité à prendre des décisions structurantes;
- ☐ Soutenir une croissance viable, alignée et durable;
- ☐ Briser l'isolement et consolider un réseau professionnel solide;
- ☐ Naviguer au travers des phases de transition, de réajustement ou d'évolution de leur modèle, lorsque pertinent.



À QUI S'ADRESSE L'ACCÉLÉRATEUR?

L'Accélérateur s'adresse aux artisan·es entrepreneur·es professionnel·les en activité depuis au moins un an, qui ont enregistré des ventes progressives et souhaitent structurer la croissance de leur entreprise.

Il est destiné à des créateur·trices et designer-makers qui veulent affirmer leur positionnement, développer de nouveaux marchés, structurer leur production, mieux s'entourer, accéder à du financement, envisager ou améliorer l'exportation.

Les pratiques sont variées, mais les participant·es partagent une même volonté : faire évoluer leur entreprise à la hauteur de leurs ambitions, sans renier leur identité.



« Je ne suis pas une entrepreneure par défaut, mais une créatrice. L'Accélérateur m'a permis d'acquérir des compétences pour mieux assumer mon rôle de gestionnaire. »

Camille Ouellette, Camillette

Afin de former une cohorte cohérente et engagée, certaines conditions d'admissibilité s'appliquent.



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET DE SÉLECTION

Les candidatures sont évaluées selon les critères suivants :

- ☐ **Entreprise en activité depuis au moins un an**
- ☐ **Crédibilité et cohérence du projet entrepreneurial**
- ☐ **Qualité, finition et originalité des produits**
- ☐ **Croissance continue depuis le démarrage**
- ☐ **Capacité à générer des revenus**
- ☐ **Leadership et engagement de l'artisan·e entrepreneur·e**
- ☐ **Volonté d'investir temps et énergie dans son entreprise**
- ☐ **Compétences et ressources à disposition**
- ☐ **Arrimage entre les ambitions de l'artisan·e et les objectifs du programme**

Les artisan·es sélectionné·es s'engagent alors dans un parcours structuré, pensé pour soutenir une croissance réfléchie et durable.



PROGRAMME & AVANTAGES

Le programme se déroule de mars à octobre 2026, sur une période de huit mois.

DES SÉJOURS À LAC-MÉGANTIC

Six séjours de formation, du jeudi au samedi, permettent de prendre du recul, d'approfondir des thématiques clés et d'échanger entre pairs dans un cadre propice à la réflexion stratégique.



« Le plus important pour moi a été de rencontrer d'autres personnes qui vivent les mêmes enjeux. On est souvent seuls dans nos ateliers. »

Alexandre Joncas, Studio d'Armes

15 HEURES DE COACHING INDIVIDUEL

Un accompagnement personnalisé avec des coach·es et expert·es reconnu·es, en lien direct avec les enjeux propres à chaque entreprise.



AUTRES AVANTAGES

- Évaluation psychométrique et analyse des résultats
- Accompagnement de la SODEC pour l'accès au financement (certaines conditions s'appliquent)
- Repas inclus durant les séjours
- Hébergement offert au besoin
- Adhésion d'un an au membership professionnel de Quartier Artisan



« Ici, on prend soin de nous. Quartier Artisan met l'humain au cœur de l'entreprise, avec une approche sensible et bienveillante. Le coaching personnalisé vaut de l'or. »

Virginie Turcot-Lamarre, Vivi Lamarre

CALENDRIER

19 au 21 mars

ÊTRE LE CŒUR DE SON ENTREPRISE

Clarifier sa posture et affirmer son leadership.

23 au 25 avril

AFFINER SA POSTURE DE GESTIONNAIRE

Approfondir les pratiques de gestion et outiller ses décisions pour soutenir la croissance.

21 au 23 mai

SE DÉ/MARQUER

Étoffer sa vision, affirmer sa singularité et créer une proposition de valeur forte et cohérente.

18 au 20 juin

COMMERCIALISER SES TALENTS

Arrimer créativité, stratégie et mise en marché pour soutenir des ventes alignées et durables.

10 au 12 septembre

OPTIMISER SA STRUCTURE

Structurer ses opérations, consolider ses fondations et s'entourer stratégiquement.

15 au 17 octobre

DÉFINIR SES ORIENTATIONS ET PASSER À L'ACTION

Préciser ses choix stratégiques, prioriser et poser des actions concrètes pour l'avenir.



COACHS & EXPERT·ES

Tout au long du parcours, autant lors des formations de groupe que pour le coaching individuel, les accéléré·es sont accompagné·es par une équipe diversifiée de coachs, expert·es et artisan·es entrepreneur·es aguerri·es, alliant expertise théorique et expérience de terrain.



« La diversité des intervenant·es est vraiment intéressante. On a accès à des personnes qui comprennent profondément notre réalité. »

Raphaël Zweidler

Conditions de participation

L'Accélérateur des artisan·es du Québec est un programme contingenté. Pour cette raison, nous nous attendons à ce que les artisan·es sélectionné·es soient professionnel·les et s'engagent à :

- ☐ Être assidu·es et ponctuel·les lors des rencontres virtuelles et à Lac-Mégantic
- ☐ Défrayer un coût de participation de 1400\$ (+tx) · facturé en quatre versements égaux
- ☐ Consacrer au moins une journée par mois aux travaux du programme (hors formation)
- ☐ S'enregistrer au Registraire des entreprises du Québec, si ce n'est pas encore fait
- ☐ Intégrer un système de comptabilité et/ou engager une ressource pour effectuer la tenue de livres, si ce n'est pas encore fait





PROCESSUS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font via le formulaire disponible sur [notre site web](#), entre le 12 janvier et le 2 février 2026 à 17h (HNE) :

- Le formulaire dûment rempli doit être soumis directement en ligne.
- Les photos demandées (produits/œuvres, atelier et portrait) doivent être envoyées par courriel à l'adresse sarah@quartierartisan.com.
- Un accusé de réception sera envoyé lorsque les deux étapes sont complétées.

Les finalistes seront contacté·es pour planifier une entrevue virtuelle (via zoom) qui aura lieu entre le 12 et le 17 février 2026. Les huit entreprises sélectionnées seront annoncées au début mars.



Nos partenaires

Quartier Artisan tient à remercier
chaleureusement les partenaires de
l'Accélérateur des artisan·es du Québec :



Développement
économique Canada
pour les régions du Québec

Canada Economic
Development
for Quebec Regions



ÉCOLE DES
ENTREPRENEURS
DU QUÉBEC

